

- COMMUNE DE CONCOULES -
COMPTE RENDU SOMMAIRE de la séance du conseil municipal du 4 juillet 2011 à 18 heures

Date de la convocation : 27 juin 2011

Etaient présents tous les membres en exercice sauf :

- Absent : M. Laurent DAUDE

M. Christophe MARTIN est nommé secrétaire.

Lecture et adoption à l'unanimité du compte rendu précédent.

Après demande du maire et accord du Conseil municipal il est ajouté à l'ordre du jour le sujet suivant :

Schéma départemental de coopération Intercommunale du Gard avec la venue de Vialas commune de la Lozère à la Communauté de Communes des Hautes Cévennes

Schéma départemental de coopération intercommunale du Gard

Afin de valider le schéma départemental de coopération intercommunale du 22 avril dernier, le Préfet sollicite l'avis du conseil municipal pour la venue de la commune de Vialas au sein de la Communauté de Communes des Hautes Cévennes.

Le Conseil Municipal approuve l'intégration de Vialas à la CCHC.

Adopté par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Convention France Télécom – Dissimulation réseaux poste Châteaurenard tranche 2

Le maire explique que la convention relative à l'enfouissement des équipements France Télécom doit être signée afin de permettre à France Télécoms d'intervenir dans la mise en discrétion de leurs réseaux actuellement aériens. Le conseil municipal donne son accord à France Télécoms d'intervenir et charge le maire de signer la convention.

Adopté par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Proposition de déclassement d'un chemin sur la propriété de Monsieur Bleuse

Suite à la demande, en janvier dernier de Messieurs Bleuse Alain et Mathieu son fils d'acquiescer le chemin communal indiqué sur le cadastre et qui partage leurs propriétés mais inexistant sur le terrain le conseil municipal après constat décide de lancer la procédure en vue de la cession de ce chemin.

Le chemin partage les parcelles C1182 et C1185 appartenant à Mr Bleuse Mathieu et les parcelles C1183 et C1184 à Mr Bleuse Alain.

Adopté par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Proposition de cession à la commune d'un petit bâtiment et terrain appartenant à France Télécom situé à Pont de Brésis parcelle B706 lieu dit Le Martinet

France Télécoms demande au Conseil Municipal de leur adresser une offre de prix concernant la parcelle B706 d'une superficie de 120m² comportant un bâtiment désaffecté de 5m².

Après débat le conseil municipal propose l'acquisition de la parcelle B706 pour l'euro symbolique. Il charge le Maire d'en informer France Télécoms, de signer l'acte d'achat et tout document se référant à ce dossier.

Vitraux de l'Eglise : demande de subvention sur les crédits de la réserve parlementaire

Suite à la réunion de la commission pour le remplacement des vitraux en verre minéral à l'Eglise Saint-Etienne sous réserve d'obtention d'aides financières, le maire explique que seule une subvention sur les crédits de la réserve parlementaire peut être demandée.

Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité et charge le maire de faire la demande de subvention et de signer tout acte se référant à ce dossier.

Tarifs 2011 Boissons Glace Confitiserie à la piscine municipale

Suite à la proposition de Jean-Marie Malaval, 1^{er} adjoint, Le conseil municipal décide les tarifs 2011 pour les Boissons Glaces et Confitiseries comme suit :

- <u>Boissons</u> :	Canettes d'eau et jus fruit 33 cl :	1.60 €
	Eau en bouteille 50 cl :	0.50 €
	Jus de fruit 20 cl :	1,20 €
	Café :	1.00 €
- <u>Glaces et Barres chocolatées</u> :	Sachets-tubes glacés :	0.80 €
	Glaces à l'eau genre fusée :	1,20 €
	Cônes/Barres chocolatées/Magnums :	1.60 €
- <u>Confitiseries</u> :		1.20 €
- <u>Chips</u> :		0.80 €

Gaz de schiste soutien

Le Maire explique que suite à l'assignation au Tribunal Administratif de Nîmes des 3 mairies du Gard (Bonnevaux, Malons et Elze et Aujac) par la société Schuepbach Energy suite à leur arrêté contre pour l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste, ces dernières demandent aux mairies du Gard de réagir également contre l'implantation de ces sociétés polluantes pour notre environnement.

Le conseil municipal à l'unanimité porte son soutien aux 3 maires du Gard.

Informations :**Schéma directeur d'assainissement**

La société CEREG Ingénierie a été retenue et commencera les travaux début juillet.

Réfection des pistes DFCI suite aux intempéries de l'automne 2008

Les travaux vont démarrer par une première tranche vers la Tour de Malmontet

Repas des anciens 2011

Le repas des anciens aura lieu le 17 septembre à la Cezarenque.

Le Maire, M. René PRADEN.